



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

VOIES RÉSERVÉES TEMPORAIRES AUX AUTOBUS, AUTOCARS, TAXIS
SUR LE RÉSEAU ARTÉRIEL D'AGGLOMÉRATION

CHAUSSÉE SUD DU BOULEVARD PÈRE-LELIÈVRE
ENTRE LES BOULEVARDS MASSON ET CENTRAL

DESSINÉ A.VÉZINA PRÉPARÉ A.VÉZINA
RECOMMANDÉ _____
FICHER 10002PÈRELELIÈVRE-2.DGN

ÉCHELLE 1:8000
DATE 19 OCTOBRE 2010
RÈGLEMENT R.A.V.Q. 596